



Présentation du plan nanotechs Communiqué de presse

Valérie Pécresse, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, a présenté aujourd'hui Nano-INNOV, le Plan « Nanotechs », visant à mettre en place une stratégie d'innovation dans les nanotechnologies, comme l'avait annoncé le Président de la République à l'occasion des Assises européennes de l'innovation du 9 décembre dernier. Elle a également installé à cette occasion le comité de pilotage de ce plan.

Ce plan doit permettre de donner à l'industrie française les moyens de réussir le virage des nanotechnologies sans altérer la capacité des scientifiques à comprendre les propriétés les plus intimes de la matière et à en déduire les applications possibles. Pour cela, il repose notamment sur la création de centres d'intégration des nanotechnologies, à Grenoble, Saclay et Toulouse, où la recherche fondamentale travaillera avec les entreprises, pour mettre au point des technologies, déposer des brevets, créer des produits.

Dès 2009 et dans le cadre du plan de relance, 70 M€ seront consacrés à ce plan. Ils seront répartis comme suit :

- 46 M€ pour la construction d'un centre d'intégration sur le site de Saclay sous la maîtrise d'ouvrage du CEA. Cette construction sera accélérée du fait de la réutilisation du concept et de l'architecture du bâtiment « Digiteo labs » pour les nouveaux bâtiments. Les travaux commenceront avant la fin de l'année 2009 ;
- 7 M€ pour des financements complémentaires d'équipements technologiques dans le cadre du programme RTB (réseau technologique de base), confié à l'Agence nationale de la recherche ;
- 17 M€ pour des appels à projets technologiques ajoutés à la programmation 2009 de l'Agence nationale de la recherche.

Ces moyens s'ajoutent :

- aux 35 M€ d'appels à projets et aux 12 M€ d'équipements de recherche déjà prévus dans le budget 2009 de l'Agence nationale de la recherche ;
- aux dotations de l'Opération campus, qui seront annoncées prochainement sur Grenoble, Saclay et Toulouse ;
- aux investissements des collectivités locales et aux contrats de recherche partenariale à venir.

Pour assurer une allocation efficace et pertinente des crédits du plan de relance, la ministre a également installé ce jour un comité de pilotage du plan « Nanotechs » Nano-INNOV. Composé de trois collègues d'égale représentation (nanosciences, nanotechnologies et industriels), il est chargé :

- de la rédaction des appels à projets de l'Agence nationale de la recherche financés par le plan de relance dans le domaine des nanotechnologies. L'Agence est pour sa part chargée de la mise en œuvre de ces appels à projets ;
- de la répartition des financements d'équipements de recherche en nanosciences et nanotechnologies prévus dans le plan ;

- de la coordination des travaux de recherche technologique en nanotechnologies et de l'interface avec la communauté scientifique des nanosciences, notamment dans le cadre des centres d'intégration technologique, comme celui de Saclay ;

Il aura également un rôle actif de proposition, notamment de toute initiative nationale ou européenne permettant :

- d'assurer une coordination de l'effort national de recherche dans ce domaine (travaux des laboratoires, investissements, appels à projets...) dans la durée, prenant en compte les autres initiatives nationales, européennes et internationales aussi bien en nanotechnologies qu'en nanosciences ;

- de renforcer le transfert de technologies entre la recherche publique et l'industrie française et assurer une politique cohérente de la propriété intellectuelle des entités publiques en la matière ;

- d'améliorer la connaissance du grand public sur les nanotechnologies, leurs utilisations et leur gouvernance, en particulier dans le cadre des travaux de la commission nationale du débat public (CNDP) qui a été saisie le 24 février dernier par le Gouvernement ;

- de développer les formations nécessaires à l'émergence d'une véritable filière industrielle française dans ce domaine ;

- et enfin, de créer une coordination européenne plus forte sur les nanotechnologies notamment dans le cadre d'un projet de communauté de la connaissance qui pourrait être présenté au comité directeur de l'Institut européen de technologies (IET).

Par ailleurs, conformément à sa lettre de mission, le nouvel Administrateur général du Commissariat à l'énergie atomique, M.Bigot, devra également renforcer la recherche en nanotechnologies, notamment dans le cadre du nouveau contrat d'objectifs Etat-CEA, et particulièrement autour des pôles de Grenoble et de Saclay.

Valérie Pécresse a rappelé au cours de la présentation de ce plan que si l'excellence de notre recherche nationale dans le domaine est réputée, avec le 5ème rang mondial, 3 526 publications en 2006, soit 5,6% des publications mondiales, notre capacité à transformer ces recherches en réussites industrielles, et donc en emplois et en croissance est faible : nous n'avons déposé par exemple que 290 brevets dans le domaine en 2005, soit moins de 2% des brevets mondiaux.

Elle a ainsi souligné le caractère crucial de ce plan, qui permettra de contribuer de manière significative à l'effort de relance, au regard de l'opportunité exceptionnelle que les nanotechnologies représentent pour l'industrie française. Matériaux innovants, biotechnologies, nanoélectronique, nombreuses sont les applications potentielles des nanosciences, domaine dans lequel la France est bien placée au niveau mondial. La ministre a précisé que leur développement, et particulièrement dans le cadre de ce plan, est susceptible d'être à l'origine d'une véritable révolution industrielle que la France ne doit pas manquer.

ANNEXE 1

COMPOSITION DU COMITE DE PILOTAGE DU PLAN NANOTECHS

Collège des nanosciences :

- Alain Costes (CNRS)
- Bruno Chaudret (Univ. Paul Sabatier, Toulouse)
- Jean-Michel Lourtioz (CNRS-IEF)
- Jean-Philippe Bourgoïn (CEA-DSM)
- Vincent Croquette (CNRS-ENS)
- Alain Fontaine (CNRS)
- Michel Lannoo (Univ. Aix-Marseille)
- Dominique Chandestrès (CNRS)

Collège des nanotechnologies :

- Jean Therme (CEA)
- Laurent Malier (CEA-LETT)
- Riadh Cammoun (CEA-LIST)
- Jean-Louis Sanchez (CNRS-LAAS)
- Jean-Frédéric Clerc (CEA-DRT)
- Pierre Guillon (CNRS-ST2I)
- Francis Jutand (Institut Télécom)
- Vincent Laflèche (INERIS)

Collège des industriels :

- Dominique Vernay (Thalès et System@tic)
- Gérard Matheron (ST)
- Alain Coutrot (Safran/Astech)
- Christian Collette (ARKEMA)
- Hervé Senilloun (Eurotungstène)
- Christine M'Rini (Biotech)
- Jean-Marc Thomas (Airbus)
- Denis Cohen-Tannoudji (Essilor)

Agence nationale de la recherche :

- Robert PLANA